

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
09/04/2021

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 8
Nombres de membre Absents : 3
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 10

Date Affichage
09/04/2021

Séance du 15 avril 2021

L'an deux mille vingt et un les quinze avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., DABOUIS N., DOMINGO J.D, LAUBRAY. J, MIRAN P, PICHEYRE V, VAILLS S.

Absents excusés : BADIE F., CORREIA J., PUJOL D.

Procuration : BADIE F. à BRILLARD M., CORREIA J. à MIRAN P.

Objet de la Délibération :

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE PROJET DE REQUALIFICATION PAYSAGERE DE L'ENTREE DE VILLAGE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet établi par le parc naturel régional des Pyrénées Catalanes pour l'aménagement paysager de l'entrée du village (en provenance de Matemale). Des travaux consistant à la réalisation de murs en pierres sèches de part et d'autre de la route (au niveau de l'embranchement du Cami de l'Europe) ainsi que des panneaux permettant la signalisation temporaire de manifestations seront mis en place dès cette année grâce à une aide du PNR. Ce dernier a non seulement étudié les aménagements paysager mais également la poursuite de l'amélioration de cette entrée de village en réduisant l'emprise visuelle des activités, orientant les piétons et en plantant ponctuellement des arbres.

Le PNR et le Conseil Départemental ont lancé un appel à candidature sur la requalification paysagère des villages pour lequel la commune de Formiguères a été retenue. Le projet d'amélioration de l'entrée de village répond à ces critères.

M. le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant pour réaliser les travaux dans ce cadre :

DEPENSES		FINANCEMENT (Subventions, emprunts, fonds propres...)	
	MONTANT (€ HT)	ORIGINES	MONTANT (€ HT)
Travaux de requalification paysagère de l'entrée de village (hors voirie et réseaux)	24 320 €	Région (18%)	4 456 €
		Conseil Département et PNR (31%)	7 500€
		PNR (31%)	7 500€
		Autofinancement(20%)	4 864€
TOTAL HT	24 320 €	TOTAL HT	24 320 €

2021-D046

Envoyé en préfecture le 27/04/2021
Reçu en préfecture le 27/04/2021
Affiché le 27/04/2021
ID : 066-216600825-20210415-2021_D046-DE



Entendu l'exposé de Monsieur Philippe PETITQUEUX, Maire de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, *à l'unanimité*,

S'ENGAGE à réaliser les travaux de requalification paysagère de l'entrée de village,

ADOpte le plan de financement du projet de travaux relatif à la requalification paysagère de l'entrée de village joint en annexe à la présente délibération ;

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre du fonds régional sur la requalification paysagère et mise en valeur de l'entrée de bourg pour un montant de 4 456 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 15 Avril 2021

Le Maire,
P. PETITQUEUX

